



COMMUNE DU CHENIT

Aux citoyens-nes de la Commune du Chenit

Chaque mardi matin, sans rendez-vous de 6h30 à 8h00, dans son bureau de l'Hôtel de Ville, le Syndic, Olivier Baudat, se tient à disposition pour toute question, remarque, proposition ou autre idée constructive pour le développement de la Commune et de La Vallée.

D'avance, nous remercions chacun de sa compréhension.

La Municipalité